



AREF-Info

POSTE-PUBLICATIONS

Numéro 41558514

RETOUR :**AREF**
C. P. 34009
Québec (Québec) G1G 6P2**SOMMAIRE****Activités de l'AREF**

Mot de la v-p à l'information	1
Mot de la présidence	1-2
Du côté des assurances	2
Hommage à Jérôme Dupuis	3
Cafés-philo	3
Projets hum. et civiques	4
L'Observatoire de la retraite	4
Le RRE	5
Nos membres publient	6

Beneva

Protection juridique	7
Concours	8

Joindre votre association

Organigramme	8
--------------	---

Mot de la vice-présidence à l'information

Louise CORRIVEAU

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter une bonne et heureuse année avec beaucoup de petits bonheurs, en ces moments de conjoncture politique et sociale difficile.

Dans cet *AREF-info*, vous retrouverez les rubriques habituelles. Notre président, Claude Chamberland, présente les dossiers traités au conseil d'administration depuis l'assemblée générale annuelle de mai. Malgré les problèmes de santé rencontrés par des membres du CA, le conseil a travaillé sur plusieurs dossiers cet automne. Dans un deuxième texte, il rend un hommage à notre trésorier Jérôme Dupuis qui doit malheureusement nous quitter pour des raisons de santé.

Du côté des assurances, le responsable du comité Clermont Lavoie décrit les travaux des derniers mois et ceux à venir. Il présente notamment les principaux changements apportés à la police d'assurance.

Vous trouverez aussi dans ce bulletin, sous le titre « De beaux projets humanitaires et civiques », la liste des projets du premier appel d'offres qui seront financés en 2026. Aussi, le parrain d'un projet rend compte de l'expérience très intéressante de trois cafés-philo où une quarantaine de personnes ont, à chaque occa-

sion, accepté de débattre et de discuter sur des sujets parfois controversés. Les personnes rejointes étaient surtout des retraités de plus de 65 ans.

Claude Racine rend compte des travaux de l'Observatoire de la retraite (OR). Notre collègue présente le projet phare de l'OR : la création d'un Conseil des partenaires de la retraite. Le besoin d'un tel organisme de coordination est né du constat que de nombreux problèmes présents à la retraite sont toujours traités séparément alors qu'ils sont pourtant reliés. Par exemple, les difficultés économiques, les problèmes de santé, les difficultés d'avoir un logement adéquat, etc.

Aussi, nous vous présentons une histoire qui vient de loin! Un de nos membres, Bernard Gagné, a raconté l'histoire du régime de retraite des enseignants (RRE) et note qu'il n'y a plus de nouveaux cotisants dans ce régime de retraite. Qu'arrive-t-il à nos membres retraités qui ont gardé le RRE comme régime de retraite? Nous avons demandé à Riel Beaudry-Michaud de l'Observatoire de la retraite de commenter cette situation. Enfin, vous trouverez la liste des livres publiés par nos membres qui nous ont fait parvenir l'information. Bonne lecture!

**Mot de la présidence**

Claude CHAMBERLAND

Fidèle à la tradition, je vais tenter de résumer brièvement les activités et projets du CA et du CD depuis la dernière AGA.

Comme vous savez, le CA compte maintenant 11 personnes, soit 5 membres du CD, et 6 personnes de la représentation régionale. Tous les postes ayant été pourvus à l'AGA, nous avons commencé l'année avec enthousiasme dès le mois d'août. Cependant, Huguette Quintal, représentante de l'Estrie et Montérégie, a dû démissionner en octobre, pour des motifs familiaux et de santé.



Puis ce fut le tour de notre trésorier, Jérôme Dupuis, d'annoncer son intention de se retirer pour des raisons de santé; après discussion et consultation avec son médecin, il a été convenu que sa démission serait effective le 31 décembre, Jérôme, toujours aussi généreux*, ne voulant pas laisser l'AREF en plan. Le CA a nommé Daniel Légaré comme trésorier remplaçant.

* Voir texte hommage en page 3.

(suite en p. 2)

Mot de la présidence (suite)

Cela a comme conséquence de laisser vacant, à compter de janvier, le poste de représentation régionale de la région Grand Québec.

Malgré ces turbulences, le CA a tenu ses réunions habituelles, alternant entre visioconférences et rencontres en présentiel. Au menu des réalisations : la nouvelle communication **L'AREF en bref**, qui permet de maintenir avec vous un contact régulier sur une base mensuelle; le travail fort instructif (en cours de développement et d'analyse plus poussée) par Daniel Légaré sur le portrait démographique de nos membres en termes de provenance, d'âge à la retraite, etc.; l'élaboration en chantier de la mise en valeur des régions et de la représentation régionale (vie associative); l'étude et l'acceptation des conditions de renouvellement de notre assurance collective telles que négociées par le comité des assurances avec Beneva. Pour le reste, nous sommes à élaborer le contenu de la prochaine AGA (**notez le 13 mai prochain à votre agenda**), et à suivre les développements des divers comités, dont vous pourrez avoir un aperçu dans ce numéro.

Enfin, je vous souhaite un bel hiver, et une année 2026 des plus agréables.



Du côté des assurances, que se passe-t-il pour 2026?

Clermont LAVOIE

Bonjour à vous toutes et tous,

Depuis mai 2025, votre comité travaille régulièrement sur notre contrat et les services qui y sont reliés pour qu'il demeure un excellent contrat.

Vous avez sans doute remarqué les nouveautés pour les voyageurs. Les façons de contacter CanAssistance avant le départ et pendant le voyage pour obtenir de l'aide se sont grandement améliorées. Ces services – qui sont uniques à notre groupe – ont été obtenus grâce à votre comité et à la collaboration de Beneva et de CanAssistance. D'ailleurs, vous avez déjà reçu l'information à ce sujet.

Le service d'aide aux membres continue son travail.

Avec notre actuaire, nous avons procédé à l'analyse des crédits d'expérience et évalué des options pour améliorer le contrat. L'opération s'est bien déroulée.

Nous sommes conscients que les primes ont augmenté. Il y a différentes raisons : les déficits des années antérieures et de cette année ont largement contribué à ces augmentations. Par contre, nous avons décidé d'utiliser les surplus accumulés par l'AREF pour diminuer les primes demandées par l'assureur et ainsi minimiser la hausse pour nos membres.

Nous avons bonifié le contrat – particulièrement par l'augmentation des frais payables pour certains services – en tenant compte des coûts que cela pouvait engendrer.

Nous avons pris la décision de retirer deux éléments au contrat : les frais de laboratoire pour les prises de sang et la radiologie, qui sont disponibles gratuitement et avec plus de facilité.

À ce sujet, vous avez reçu de Beneva toutes les explications concernant les primes et les améliorations du contrat pour 2026.

J'aimerais vous rappeler qu'il est important pour les voyageurs de se qualifier auprès de CanAssistance avant le départ, et aussi de conserver avec vous les renseignements pour les joindre en cas de nécessité.

Présentement, le comité a mandaté notre actuaire pour étudier les différents contrats collectifs de groupes qui sont semblables au nôtre, dans le but de vérifier si notre contrat se compare avantageusement ou non. Bref, pour savoir si nous sommes toujours concurrentiels ou pas.

En cette nouvelle année qui commence, je vous réitère mes vœux les plus sincères de bonheur, plein de belles rencontres et surtout, je vous souhaite de déguster les petits moments qui passent.

Bonne année à vous toutes et tous!



Hommage à Jérôme Dupuis

Claude CHAMBERLAND



La première chose qu'on peut souligner concernant Jérôme, ce personnage discret, mais si efficace, c'est sa douceur et sa générosité. Jamais, en presque 10 ans au comité directeur et au CA de l'AREF (il a été élu trésorier en mai 2016 après avoir été quelques années au comité de surveillance des finances), personne n'a été témoin de quelque saute d'humeur de ce charmant compagnon de travail, toujours prêt à rendre service, toujours attentif aux autres, constamment à jour dans ses dossiers, patient à expliquer les arcanes des rapports financiers, et surtout ne ménageant pas ses heures, ayant profondément à cœur le bien de l'association et des membres.

Toutes et tous se souviendront avec émotion et reconnaissance de son apport considérable à l'AREF et de son dévouement exemplaire.

Il nous (il me) manquera.



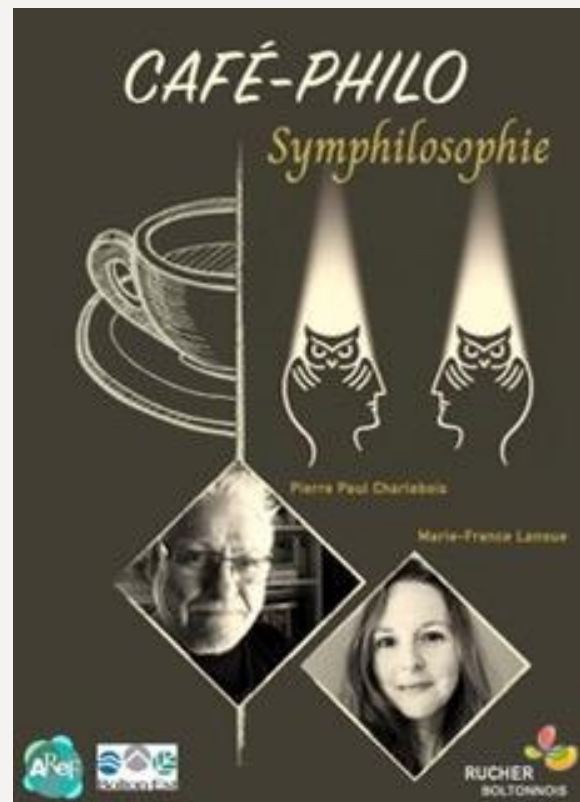
Quelques considérations sur les cafés-philos

Pierre Paul CHARLEBOIS

Dans le contexte géopolitique actuel, la désinformation et la mésinformation sur les médias sociaux et, de façon plus alarmante, les expressions de plus en plus décomplexées de radicalisation et de polarisation, nous forcent à réfléchir sur l'importance du débat démocratique dans notre société. Pour bon nombre de citoyennes et de citoyens, le danger existe dès lors de succomber à la tentation du cynisme ou carrément de se replier sur soi-même. Cette situation affecte toutes les tranches de la société, tout autant les jeunes que les aînés, les travailleurs que les retraités.

En général, un café-philos présente un thème permettant aux personnes participantes de prendre la parole dans un cadre ouvert au public. Il propose une question, parfois controversée ou, du moins, qui suscite la discussion. Son objectif philosophique consiste à valoriser l'importance de la raison dans le débat démocratique et à favoriser l'ouverture d'esprit à des façons de penser différentes. Au cours de 2024, la subvention de l'AREF nous a permis de réaliser trois cafés-philos. Nous avons attiré en moyenne une quarantaine de personnes, ce qui, par les standards habituels des cafés-philos, représente un très gros succès. La grande majorité des participants sont des retraités résidant dans la région, dont la moyenne d'âge est d'environ 65 ans. Cependant, on note la présence graduelle des plus jeunes. Il est donc un fait certain que l'aide de l'AREF pour donner davantage d'élan au projet nous a été immensément précieuse. Le tout dernier café-philos, qui a eu lieu en mars dernier, en est la preuve éclatante, ayant attiré plus de 50 personnes!

Il faut croire que cette activité sociale correspond à un besoin indéniable chez les personnes retraitées. On le constate tout d'abord par les questions très pertinentes et parfois très personnelles qui sont posées sur les sujets discutés, mais aussi par les très nombreux commentaires positifs qui en ressortent, que l'on pourrait résumer tout particulièrement par ces mots d'une participante : « cela fait du bien d'en parler avec d'autres ».



Projet 2024 – Région de l'Estrie et Montérégie

Accepter de débattre, c'est admettre au départ que l'on cherche la vérité, ou des éléments de vérité, et non pas qu'on doive avoir raison à tout prix. Nous vivons une période où il y a beaucoup d'anxiété et de questionnements. En fin de compte, le café-philos est un lieu de rencontre qui permet de réfléchir et d'échanger avec d'autres sur ce qui se passe et comment on voit le monde actuellement.

De beaux projets humanitaires et civiques

Marie ACHIM

En 2025, l'AREF a soutenu financièrement seize projets tout aussi intéressants les uns que les autres. Nous n'avons malheureusement pas été en mesure d'accorder la totalité des sommes demandées, le budget étant limité. Vous trouverez sur le site Web de l'AREF le bilan de l'année 2024-2025, qui contient les informations détaillées sur l'ensemble des demandes reçues (<https://aref-neq.ca/bilans-et-projets-realises/>) pour des projets à réaliser en 2025.

Pour les projets à réaliser en 2026, au premier appel se terminant le 1^{er} décembre 2025, huit demandes admissibles ont reçu une subvention :

Renée Achim (Regina Assumpta) : Bien équipé pour camper (3 000 \$)	Chantal Dumas (Vieux Montréal) : Les soirées vocales – (forfaitaire 500 \$)	Monique Picard (Saint-Laurent) : Aller au cours et au spectacle sans avoir faim – théâtre (3 000 \$)
Sylvain Bélisle (Lanaudière) : Formation pour enseignants dans une école en Bolivie (3 000 \$)	Louise Lachapelle (Maisonneuve) : Nipumuna, livre de Réal Astamajo, Innu de Ekuanitshit (3 000 \$)	Josée Simard (Montmorency) : Histoire et patrimoine lavallois dans les écoles primaires (3 000 \$)
Diane Desrochers et Audrey Pelletier (Lanaudière) : Le déplacement des pôles – théâtre (1 000 \$)	Jocelyne Martin (Vieux Montréal) : Enseignement en Tanzanie 2026 (300 \$)	

Félicitations à tous les membres qui s'impliquent dans leur communauté, que ce soit au niveau local, régional ou national, ou encore à l'international.

À ne pas oublier : un deuxième appel de projets sera lancé le 1^{er} février prochain avec une date limite au 10 mai 2026. Tous les détails se trouvent sur le site de l'AREF.



L'Observatoire de la retraite

Claude RACINE

Pour la création d'un Conseil des partenaires de la retraite

Actuellement au Québec, il n'y a pas de lieu de concertation où pourrait s'élaborer une vision intégrée des enjeux reliés à la retraite, à la vieillesse et aux régimes de retraite. Par exemple, les politiques publiques québécoises destinées à la vieillesse traitent du système de retraite de façon distincte des conditions de santé et d'habitation, alors que ces questions présentent des enjeux sous-jacents qui sont interreliés.

Face à ce constat, l'Observatoire de la retraite (OR), dont fait partie l'AREF, a développé ces dernières années une proposition pour pallier cette lacune : la création d'un Conseil des partenaires de la retraite.

Le rôle de cet organisme serait de mener ou de commander des études, de rédiger et de présenter des avis à l'intention des

ministères et des organismes gouvernementaux, de participer aux consultations publiques sur la retraite, de coordonner l'élaboration et le suivi d'une politique nationale sur la retraite au Québec, voire une politique nationale sur le vieillissement, incluant les questions liées au revenu, au vieillissement et à l'hébergement. Il serait également chargé de surveiller les systèmes de retraite et les innovations sociales, de diffuser les recherches et analyses produites ou commanditées, d'organiser des activités de sensibilisation et de formation, etc.

Il pourrait regrouper des personnes représentant les travailleuses et travailleurs, les employeurs, les personnes retraitées, les jeunes, le milieu communautaire, la fonction publique, les caisses de retraite et les fonds d'investissement syndicaux, l'industrie des régimes de retraite, les institu-

tions financières ainsi que d'autres personnes reconnues en matière d'expertise et de recherche.

Cette proposition de l'OR a été présentée à des associations représentant les employeurs et aux partis politiques. D'ailleurs, cette idée a reçu l'adhésion unanime des membres de la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale. Plus récemment, certains groupes de l'opposition ont manifesté leur intérêt pour cette proposition lors des travaux sur l'étude des crédits de Retraite Québec de cette année.

Ce printemps, alors que nous serons en période préélectorale provinciale, l'OR et ses associations membres en profiteront pour publiciser davantage cette proposition. Au Québec, nous avons besoin d'un bon système d'éducation, d'un bon système de santé et... d'un bon système de retraite!



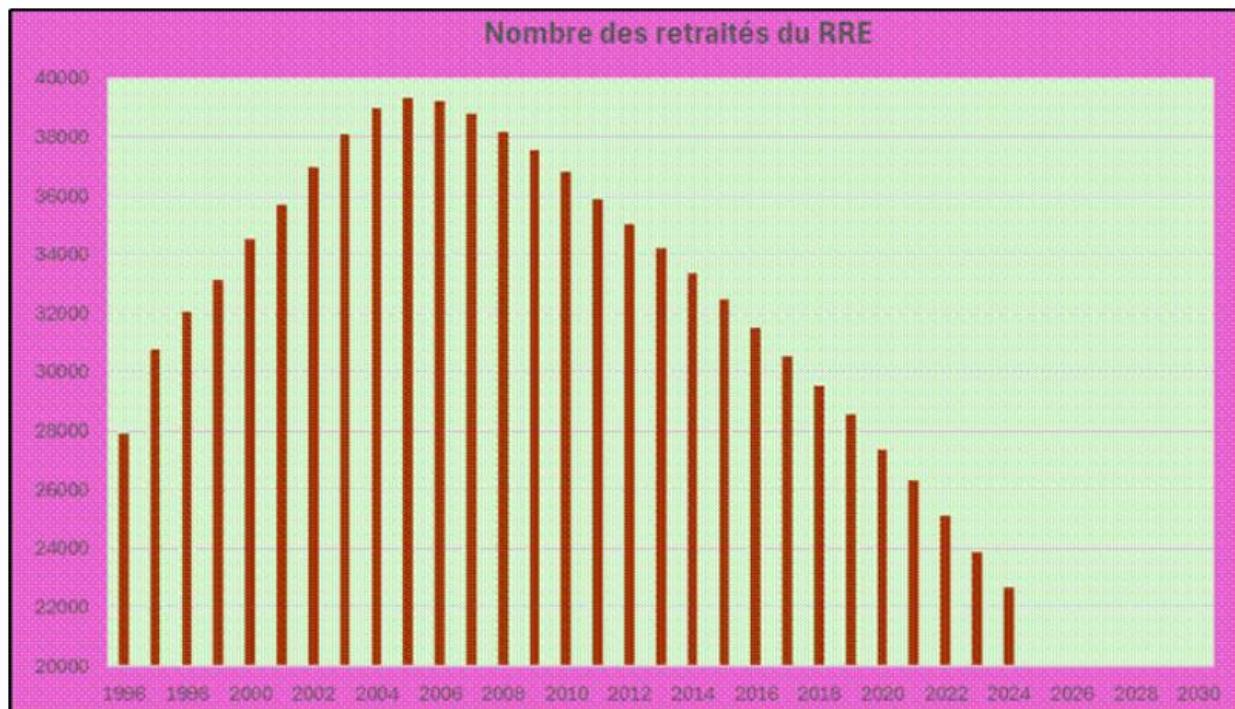
Un souvenir des temps passés?

Pas tout à fait...

Bernard Gagné, retraité du Cégep de Sherbrooke, a produit un texte très intéressant — *Lettre 540 - Notes sur le RRE* — qui rappelle l'histoire du RRE et présente l'état actuel de ce régime ainsi que ses perspectives d'évolution.

Bernard fait partie des quelques membres de l'AREF encore couverts par le RRE, ce régime de retraite étant le seul en vigueur pour l'ensemble des enseignants du Québec au moment de la création des cégeps en 1967. Après la mise en place du RREGOP en 1973, la plupart des cotisants au RRE ont décidé de transférer à ce régime.

Selon Retraite Québec, en 2024, l'ensemble du RRE comptait encore 22 673 retraités ainsi que 5 760 bénéficiaires conjoints survivants ou orphelins. Bernard souligne que les cotisations à ce régime sont devenues presque nulles après 2006, les derniers participants ayant alors pris leur retraite.



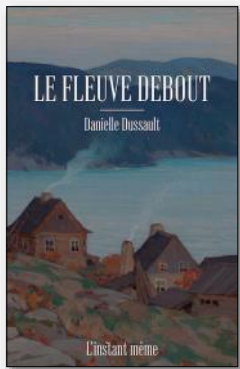
On peut se demander comment le régime peut continuer à verser des prestations aux personnes retraitées (et même de les indexer), alors qu'il ne reçoit plus de cotisations. En fait, les cotisations n'étaient pas versées dans une « caisse de retraite » qui servirait à payer ces prestations, elles allaient plutôt directement dans le fonds consolidé du gouvernement, celui-ci payant au moment de la retraite les prestations dues, à même ses dépenses courantes.

Faut-il s'inquiéter de cette situation? Nous avons posé la question à Riel Michaud-Beaudry, chercheur de l'Observatoire de la retraite : il n'y a aucun risque financier. Le seul risque possible serait politique, comme pour tous les régimes du secteur public : par exemple, le gouvernement pourrait vouloir diminuer les formules d'indexation...

Ce texte de Bernard Gagné peut être obtenu en lui en faisant la demande par courriel à l'adresse : bernard9et9@hotmail.com.

Nos membres publient

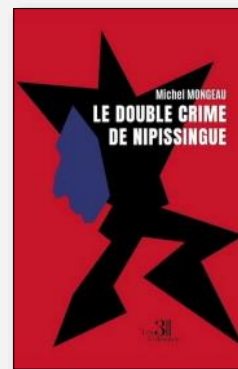
Une section de notre site Internet regroupe les livres produits par nos membres au cours des deux dernières années. Il s'agit de livres qui ont été publiés par une maison d'édition. Nous souhaitons ainsi souligner leur travail et diffuser cette information auprès de leur ex-collègues. Voici donc les publications de nos membres depuis novembre 2023. Si vous cliquez sur le lien (<https://aref-neq.ca/nos-membres-publient/>), vous trouverez pour chacun de ces livres une notice complète (brève description, maison d'édition, etc.). Et, pourquoi ne pas en profiter pour faire le tour notre site?



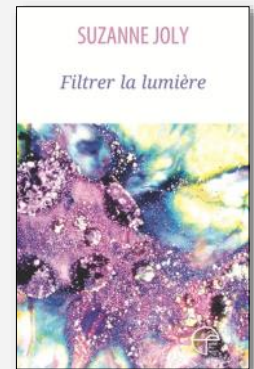
Danielle Dussault
RÉCIT



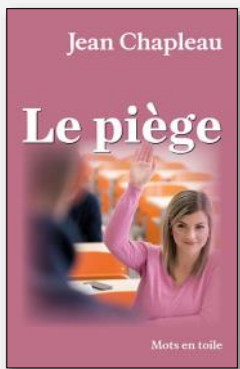
Marcel Faulkner
POÉSIE



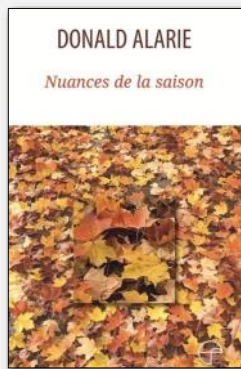
Michel Mongeau
ROMAN



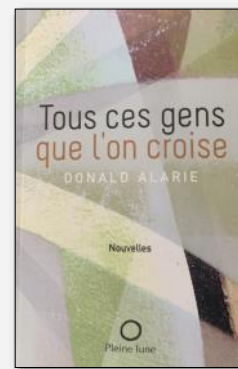
Suzanne Joly
POÉSIE



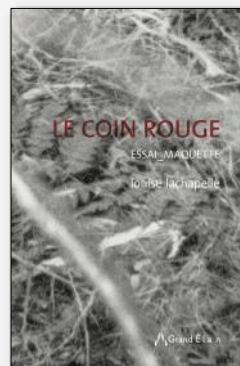
Jean Chapleau
ROMAN



Donald Alarie
POÉSIE



Donald Alarie
NOUVELLES



Louise Lachapelle
ESSAI_MAUQUETTE



Collectif *
DOCUMENTAIRE

* Le livre *Rita Léonard-Lafond, Parcours et paroles de solidarité*, rédigé conjointement par Rita Léonard-Lafond, Louise Lachapelle, Rolande Nadon et Denise Brouillard, a fait l'objet d'une subvention octroyée par le comité des projets humanitaires et civiques de l'AREF en 2022.

Madame Rita Léonard-Lafond est décédée le 15 novembre 2025.

Quand faire appel à l'assurance protection juridique?

Entre vos voisins et vous, rien ne va plus. Leur nouvelle clôture qui empiète sur votre terrain, c'est la goutte qui fait déborder le vase. Vous commencez à vous demander quelle démarche convient pour régler tout ça.



Une assurance protection juridique sert à défendre vos droits. Encore faut-il connaître le produit et son rôle. Justement, parlons-en!

C'est quoi une assurance protection juridique?

C'est une couverture à coût fixe que vous payez annuellement. Elle complète souvent une assurance automobile ou habitation.

Chaque assureur peut offrir sa protection juridique avec ses particularités. Ça signifie donc que vous devez lire le contrat pour voir les inclusions et les exclusions.

En général, l'assurance protection juridique couvre les risques liés à 5 domaines :

- le travail : un congédiement injustifié, par exemple, ou une discrimination due à l'âge, à la religion, etc.
- la médiation familiale
- la consommation (par exemple, une rupture de contrat ou une garantie non respectée)
- les dommages corporels (comme après une erreur médicale, une chute, etc.)
- le testament et le mandat en cas d'incapacité

Côté conseils, on n'exclut rien!

Une situation n'est pas couverte? Avec notre assurance protection juridique, vous pouvez poser des questions à nos avocats, même pour un événement non inclus au contrat – un divorce, par exemple.

À quoi sert cette assurance plus précisément?

En plus du vol d'identité, vous pouvez compter sur des notaires ou des avocats dans bien d'autres contextes :

- obtenir des conseils
- recevoir des modèles de mise en demeure ou de contrats
- faire analyser vos documents
- entreprendre des procédures
- assurer votre défense en cas de besoin

Qu'est-ce qui distingue l'assurance protection juridique et l'assistance juridique?

L'assistance juridique est un service téléphonique offert avec certaines assurances. Avec elle, vous pouvez consulter un ou une avocat(e) ou un ou une notaire sans frais. Chez Beneva, on aime inclure cet avantage avec nos assurances auto, habitation ou véhicules récréatifs.

L'assurance protection juridique, de son côté, donne accès à plus d'options en cas de pépin.

Et les particularités de notre assurance protection juridique?

Chaque assureur peut personnaliser son offre. Voici donc les couleurs qu'on donne à notre propre couverture juridique.

L'expertise d'une équipe interne

Certains assureurs choisissent de faire appel à des sous-traitants. Beneva compte cependant sur son propre service juridique, dont les ressources sont toutes diplômées en droit et membres du Barreau.

Une confidentialité sans compromis

Vous pouvez faire appel à nos spécialistes du droit pour votre défense ou vous représenter par ceux de leur choix.

Peu importe la suite, le secret professionnel reste total. Et c'est parfait ainsi!

Un prix qui n'augmente pas après une réclamation

Le coût de la protection reste stable même si vous l'avez utilisée. Et si elle augmente, ce sera pour tout le monde à la fois, après une révision des tarifs.

Une couverture familiale

Sous un même toit, tous les membres d'une famille sont couverts par la protection juridique. Ça s'applique aussi à des enfants installés à l'extérieur pendant leurs études.

Un coût facile à récupérer

L'assurance protection juridique coûte environ 60 \$ par an. Avec elle, vous obtiendrez justement un remboursement de 60 \$ de frais de notaire si vous achetez une propriété.

Un investissement plein de bon jugement

Eh bien... supposons encore que la clôture des voisins empiète sur votre terrain. Si vous avez déjà l'assurance protection juridique, vous savez maintenant qui appeler pour entreprendre une démarche!

ASSURANCE
JURIDIQUE

Les gens
qui protègent
des gens

Votre ASSOCIATION

Nous joindre :

1 888 513-2494
secretariat@aref-neq.ca
 aref-neq.ca

AREF — Secrétariat
 C. P. 34009
 Québec (Québec) G1G 6P2

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

Claire St-Jacques
Claude Tétreault
Alain Toutloff

CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMITÉ DIRECTEUR

PRÉSIDENTE

Claude Chamberland
claude.chamberland@aref-neq.ca

PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE

Louise Corriveau
louise.corriveau@bell.net

DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENTE

Sylvie Dupont
sylvie.dupont@aref-neq.ca
REPRÉSENTATION RÉGIONALE

NORD-EST DU QUÉBEC

Donald Audet
donaudet@videotron.ca

NORD DU FLEUVE

Claude Racine
cracine56@gmail.com

EST DE MONTRÉAL

Jean Mongeon
jean.mongeon@aref-neq.ca

OUEST DE MONTRÉAL ET LAVAL

Marie Achim
marie.achim@aref-neq.ca

ESTRIE ET MONTÉRÉGIE

Poste à pourvoir

GRAND QUÉBEC

Poste à pourvoir
COMITÉ DIRECTEUR

SECRÉTARIAT

Louise Boulanger
louise.boulanger@aref-neq.ca

TRÉSORERIE

Daniel Légaré
daniel.legare.75@gmail.com
COMITÉ DES PROJETS HUMANITAIRES ET CIVIQUES
comite-projets@aref-neq.ca
Marie Achim, Judith Breton, Diane Cardin
COMITÉ DES ASSURANCES
assurances@aref-neq.ca
Clermont Lavoie, Donald Audet, Christian Beaulieu
Claude Roy, Augustin Verstraelen
COMITÉ D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
Louise Corriveau, Bernard Gagné
Jean Mongeon + un poste à pourvoir
Concours
La soumission en or
**2 X 5 000 \$
à gagner**


Demandez une soumission pour participer et... pour économiser sur vos assurances.

Doublement brillant!


beneva.ca/soumission-or-groupes
beneva

Les gens qui protègent des gens